



DIPLOÔME  
**Certificat de spécialisation Culture et création en mutations**

Code : CS11400A



→ Niveau d'entrée : Aucun  
→ Niveau de sortie : Aucun  
ECTS : 26

**Déployabilité**

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

## Objectifs pédagogiques

La culture et la création représentent plus 600 000 emplois en France. Derrière ce chiffre se trouvent des musées, des œuvres des artistes, des créateurs, mais aussi tous ceux qui les accompagnent : administrateurs, commissaires, producteurs, techniciens, conservateurs, médiateurs..., autant « d'ingénieurs » culturels dont les missions consistent à faire en sorte que les projets se réalisent et touchent les publics.

Le secteur connaît une série de mutations majeures, économiques, institutionnelles, sociétales, technologiques, et sociales : impacts écologiques, mutations numériques, évolution des formes de l'art, nouveaux enjeux concernant la place des artistes, la participation des citoyens, l'essor des projets culturels en espace public, les transformations des lieux culturels... Ces transitions concernent le travail, la gouvernance, l'action publique, les modèles économiques, les modes de production et les formes artistiques. Elles s'opèrent au sein des institutions culturelles, en ligne, et dans l'espace public. Elles posent, à travers les droits culturels et l'enjeu de la diversité, des questions démocratiques majeures. Elles sont bien souvent prémonitoires ou révélatrices des mutations en cours dans l'ensemble de la société.

Elles impliquent de repenser les métiers de l'art, de la culture et du patrimoine et que les professionnels, qu'il s'agisse des artistes ou des ingénieurs culturels, se (re)forment en termes d'analyse et de méthodologies.

Voir Marinier, L. (dir.) Culture et création en mutation, diagnostic dans le cadre du Plan France 2030, compétences et métiers d'avenir, 2023 <https://cultureetcreationenmutations.fr/le-diagnostic/>

La formation vise à :

- Diffuser aux professionnels de la culture le bagage nécessaire (bases théoriques, études de cas, méthodologies et cas pratiques) pour gérer des processus de transformation organisationnelle intégrant les nouveaux enjeux de transition écologique, de mutations numériques (IA, pratiques en ligne...), innovation, participation et droits culturels, évolution des lieux de culture et spécificité des projets culturels en espace public, travail avec les artistes.
- Apporter aux professionnels d'autres secteurs (urbanisme, développement durable, transition numérique, culture scientifique et technique, management public) une connaissance des spécificités du secteur de la culture et de la création par rapport à leur champ d'activité.

## Compétences et débouchés

- Appréhender et comprendre les transformations artistiques, économiques, institutionnelles, sociétales écologiques, sociales et technologiques des champs professionnels de la culture et la création ;
- Acquérir et développer les références et méthodologies pour s'adapter aux mutations qui en découlent : éco responsabilité, développement durable, transition numérique, innovation, développement des projets culturels dans l'espace public, nouveaux lieux culturels, nouvelles formes et nouveaux statuts du travail des artistes et des créateurs ;
- Prévoir, quantifier, évaluer les impacts environnementaux, économiques et sociaux d'un projet culturel et créatif, intégrer une dimension éthique et responsable (RSE, éco responsabilité) dans sa pratique professionnelle ;
- Développer les pratiques en lien avec ces enjeux avec/dans les nouveaux types d'équipements culturels ;
- Élaborer une stratégie de projets artistiques dans l'espace public qui intègre qualité, durabilité, participation, en respectant la réglementation ;
- Développer et animer des outils numériques et des systèmes collaboratifs dans le champ de l'art, la culture et la création ;
- Exercer une veille active sur les évolutions de l'art et de la création ;
- Intégrer et piloter les objectifs de la médiation, de la diversité, de la participation et des droits culturels aux projets culturels ;
- Connaître les contextes favorables au développement des projets culturels en collaboration avec d'autres champs professionnels : urbanisme, développement durable, innovation, management public...

Les cours ont lieu **uniquement en présentiel en cours du soir les mardi et jeudi.**

## Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

## Prérequis et conditions d'accès

programme :

- Au premier semestre UE CCE240 transitions écologiques et sociales du secteur culturel mardi soir, UE CE115 mutations numériques et d'innovation du secteur culturel jeudi soir
- Au second semestre UE CCE114 culture et espaces publics, nouveaux lieux culturels mardi soir, CCE241 diversité des publics et de la création et actualité des arts jeudi soir

Le certificat est obtenu après validation des quatre Unités d'Enseignement (UE).

Le certificat constitue par ailleurs un bloc de compétences du Master MR 158 ingénierie de la culture et de la création.

Profils des candidats :

- Le certificat s'adresse en priorité aux professionnels de l'art, de la culture, du patrimoine et des industries culturelles et créative, dans le secteur public comme le secteur privé, qui visent l'acquisition de nouvelles compétences.
- Il s'adresse aussi aux professionnels de la responsabilité sociale et environnementale, de l'urbanisme, de l'ESS de l'innovation ou de l'aménagement du territoire, des industries de contenus, qui sont amenés à travailler avec des porteurs de projets culturels (Ministères en direction centrale ou déconcentrée, établissement public, directions de collectivités territoriales, fondations, structures de l'économie sociale et solidaire, réseau associatif, réseau/organisme/fédération professionnelle des secteurs de la culture et de la création...)
- Il accueille également les artistes et créateurs (plasticiens, acteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, designers, métiers d'art, scénographes,...) souhaitant se former aux enjeux de la production et de la diffusion de la culture.
- Ce diplôme concerne les apprenant ayant un niveau de formation bac+4 ou un diplôme équivalent (master 1 des champs de la culture, diplômes supérieurs d'arts appliqués, ou tout autre Master 1, notamment de géographie, urbanisme, droit, développement durable, développement territorial...) ou à défaut une expérience professionnelle correspondante.

Candidatures :

Chaque unité d'enseignement (elles peuvent dans la limite des places disponibles être prises aussi à la carte) est soumise à candidature et à l'agrément de l'équipe pédagogique. Le parcours peut être pris sur un an ou deux ans (1 UE par semestre ou 1 semestre de 2 UE).

- Avant le 5 juillet (conseillé, nombre de places limitées et prise en compte de l'ordre de candidature), réponse avant le 15 juillet
- Entre le 1er et le 15 septembre, réponse avant le 25 septembre dans la limite des places disponibles restantes
- Pour les apprenants souhaitant commencer par les UE du second semestre et dans la limite des places disponibles restantes, une nouvelle vague de candidatures est ouverte entre le 1er et le 20 janvier.

Candidature uniquement en ligne : remplir le formulaire en ligne disponible sur [Cnam, chaire ingénierie de la culture et de la création](#). Il vous sera demandé votre parcours professionnel, votre formation, vos motivations.

Une fois votre candidature acceptée il vous reviendra de vous inscrire au Centre Cnam Paris aux différentes unités d'enseignement concernées

Pour tout renseignement, obtenir le formulaire de candidature ou les liens vers les réunions d'information en ligne, écrire à l'adresse [ingenierie-culture@lecnam.net](mailto:ingenierie-culture@lecnam.net) (à privilégier absolument sur le téléphone, afin d'assurer un suivi par l'équipe pédagogique).

# MENTIONS OFFICIELLES

## Mots-clés

[Culture](#)

[Economie du patrimoine](#)

[Aménagement du territoire](#)

[Urbanisme](#)

[Tourisme numérique](#)

[Développement durable](#)

[Médiation culturelle](#)

[Médiation patrimoine](#)

[Médiation artistique](#)

[Patrimoine et aménagement du territoire](#)

[Patrimoines touristiques](#)

[Histoire de l'art](#)

[Politiques d'action culturelle](#)

## Informations complémentaires

### Type de diplôme

[Certificat de spécialisation](#)

### Codes ROME

Responsable de collections[K1602]

Régisseur / Régisseuse d'oeuvres[K1602]

Directeur / Directrice d'Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel - EPSCP-[M1301]

Directeur / Directrice d'Etablissement Public de Coopération Culturelle -EPCC-[M1301]

Chargé / Chargée de développement culturel[K1802]

Chargé / Chargée de mission développement urbain[K1802]

Chargé / Chargée de projet et de développement territorial[K1404]

Cadre de direction des services centraux de l'Administration[K1401]

Urbaniste[K1802]

Designer / Designeuse textile[B1805]

Créateur / Créatrice en arts plastiques[B1101]

Artiste conceptuel / conceptuelle[B1101]

Administrateur / Administratrice de théâtre[L1302]

Administrateur / Administratrice de production cinéma[L1302]

Administrateur / Administratrice de production de spectacles[L1302]

Administrateur / Administratrice de compagnie de théâtre[L1302]

Administrateur / Administratrice de compagnie de danse[L1302]

Directeur / Directrice de musée[K1602]

Directeur / Directrice d'établissement patrimonial[K1602]

Commissaire d'expositions[K1602]

Directeur / Directrice de médiathèque[K1601]

Attaché territorial / Attachée territoriale[K1404]

Directeur / Directrice de centre culturel[K1206]

Chef de projet évènementiel[E1107]

### **Formacode**

Politique culturelle [13096]

Médiation socioculturelle [44035]

Art spectacle [45004]

Gestion carrière artiste [45012]

Art appliquéd [45027]

Muséologie [14217]

### **Code du parcours**

CS11400A

### **URL externe**

<https://www.cnam-paris.fr/certificat-de-specialisation-d-ingenierie-de-la-cultu...>

## **Modules d'enseignement**

→ [Culture et espace public, nouveaux lieux culturels](#)

→ [Diversité des publics et de la création, actualité des arts et de la culture](#)

→ [Numérique et intelligence artificielle : théories, actualité et pratiques dans le champ culturel](#)

→ [Transitions écologiques et sociétales du secteur culturel](#)

## **Blocs de compétences**

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)